

Ne semble-t-il pas qu'elle aurait dû depuis longtemps amasser en grand nombre des preuves décisives pour mettre dans tout son jour cette glorieuse filiation et justifier contre tous l'inscription célèbre : *Hippocrates olim Cous nunc Monspe-lienses*. Cependant, si on parcourt les ouvrages des principaux défenseurs de l'hippocratisme de Montpellier, on n'y trouve que des phrases isolées qui ne prouvent rien, tirées de traductions plus ou moins inexactes et non du texte lui-même ; ou bien le témoignage de quelques historiens de la médecine qui ne peuvent être crus sur parole. Avec plusieurs de ses interprètes, j'incline fort à penser qu'Hippocrate a été tout simplement animiste. Mais, sans prétendre trancher la question, je me borne à dire qu'avant de croire qu'il ait été vitaliste dans un sens aussi abstrait et aussi subtil que Barthez ou M. Lordat, il faut en donner des preuves moins contestables. D'ailleurs ne condamne-t-elle pas elle-même cette prétendue fidélité hippocratique, quand elle se vante comme elle fait d'avoir perfectionné Hippocrate ? N'est-ce pas avouer qu'elle ne l'a pas fidèlement suivi ? De là des reproches sévères, et, à ce qu'il me semble, en partie mérités d'ignorance ou d'infidélité hippocratiques de la part de ses adversaires. Enfin, quoi qu'il en soit de la vraie doctrine hippocratique, nous sommes de l'avis de Platon : il ne suffit pas qu'Hippocrate l'ait dit, il faut encore examiner si Hippocrate l'a dit avec raison. »

Nous verrons d'abord si Hippocrate l'a dit et s'il l'a dit avec raison ; c'est aussi la règle que nous appliquerons à tous les auteurs cités en faveur de l'animisme.

Sans doute, les médecins de Montpellier ont la juste prétention d'avoir conservé fidèlement les dogmes hippocratiques ; mais ce n'est ni pour proclamer leur glorieuse filiation, ni par une attestation vaine qu'ils ont fait placer sur le frontispice de leur école cette inscription que l'on semble